

# L'EXPLORATEUR

JOURNAL GÉOGRAPHIQUE ET COMMERCIAL

HEBDOMADAIRE, AVEC ILLUSTRATIONS, CARTES ET PLANCHES

SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

DE PARIS

Directeur : M. Charles HERTZ



---

TROISIÈME VOLUME

PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1876

---

PARIS

AUX BUREAUX DU JOURNAL : 24, PASSAGE COLBERT

ET

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

---

## LA MISSION DU CAPITAINE ROUDAIRE EN TUNISIE ET LA MER INTERIEUR

p273 M. E. Roudaire, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major général du Ministre de la guerre, est arrivé à Tunis le 13 février avec M. Baronet, ingénieur civil, M. Cormon, peintre, etc.. Ces messieurs font partie de la nouvelle mission confiée à cet officier distingué, sur le nom duquel l'attention est fixée avec un intérêt tout particulier depuis bientôt quatre ans.

Le 23 du même mois, après avoir complété ici les derniers préparatifs de son expédition, M. Roudaire s'est embarqué avec le personnel de sa mission, auquel il a adjoint, à Tunis même, un interprète et un secrétaire, M. Léon Fleurât, beau-frère de M. Paul Soleillet, l'explorateur algérien. Le général Kherèddine, premier ministre de S. A., le Bey de Tunis, a fait un très gracieux accueil à notre capitaine d'état-major, lequel, par les soins de notre consul général, a trouvé auprès de ce personnage toutes les facilités possibles. En effet, outre l'interprète qui a été mis à sa disposition par le premier ministre du Bey, M. Roudaire est escorté d'un oda-bachi (officier du Bey) qui devra l'accompagner pendant toute la durée de sa mission dans le sud de la Tunisie. Des ordres ont été donnés aux différents gouverneurs de Sfax, de Gabès et du Djérid ; des tentes, des montures ont été gracieusement octroyées à la mission, enfin les mêmes mesures hospitalières sont prises pour le retour.

A Gabès, point de départ de ses opérations, M. Roudaire trouvera dans la personne de M. Chevarier, notre vice-consul, un homme aimable et courtois dont la longue expérience de ce pays lui sera parfois utile.

Le but de la mission confiée à M. Roudaire est le même que celui qu'il a poursuivi jusqu'à ce jour avec tant de succès en Algérie ; il se propose de niveler de proche en proche l'étendue du pays comprise entre Gabès et la frontière tuniso-algérienne et de décrire un cercle dans lequel il enserrera les divers chotts tunisiens de manière à se retrouver à la fin de ses recherches à Gabès. La question des difficultés que pouvait soulever l'étude des chotts algériens ayant été résolue dans un sens favorable, il y a tout lieu de croire que les résultats fournis par le relevé des chotts tunisiens sera le même ; et qu'enfin, cette question si intéressante de la « Mer Intérieure » sera heureusement résolue.

Présentement, la situation comporte encore certaines études: c'est dans ce but que M. Roudaire a obtenu du Ministre de l'Instruction publique, un crédit de 8,000 fr. En cet état il convient d'attendre avec confiance le résultat final sans se laisser influencer soit par le rapport de la commission italienne, soit par la courte notice de M. Fuchs. C'est le tort de notre époque de vouloir trop vite arriver au résultat et de publier à la hâte des écrits qui auraient certes gagné à être souvent remis sur le métier. Je crois que si M. Fuchs s'était un peu plus

gardé de cette démanaison que « nous avons tous d'écrire » et s'il eût pris le temps de faire des nivellements, il se serait épargné la publication d'une note qui, en somme, n'a rien prouvé parce qu'elle a voulu trop prouver.

L'idée de la mer intérieure est ancienne : cependant, comme M. de Lesseps, M. Roudaire aura l'honneur insigne d'avoir ressuscité une grande pensée, de la moderniser et de lui donner un corps. Il y a encore dix ans, personne ne mettait en doute qu'il existât dans les temps historiques une mer intérieure allant de Gabès à Biskra. Cette opinion communément admise n'a été discutée que lorsque M. Roudaire a songé à s'assurer, par un nivellement, de l'existence de cette ancienne mer et lorsqu'il a voulu en faire la base d'une application pratique.

En 1872, il reconnut que le chott Mel-Rhir a des dépressions atteignant 37 mètres de profondeur, il en conclut à l'existence certaine d'une mer ; en décembre 1874, il reçut la mission officielle d'opérer, dans la région des chotts algériens, des nivellements précis. Un crédit de 10,000 francs fut alors voté par l'Assemblée nationale sur la proposition de M. Paul Bert membre de l'Institut, et la Société de géographie, mit à la disposition de M. Roudaire une somme de 3,000 francs. Parmi les membres de la mission, figurait notamment M. Le Châtelier, élève ingénieur des mines. Ce nom me rappelle un remarquable article de la *République française* (28 septembre 1875) dont je transcris ici un passage de la plus haute importance :

« M. Fuchs avait confié à l'ingénieur des mines de la mission dirigée par M. Roudaire un des baromètres anéroïdes dont il s'est servi à Gabès. Pendant un mois cet anéroïde a été comparé plusieurs fois par jour à un baromètre à mercure et les écarts très-irréguliers de cet anéroïde ont quelquefois dépassé quatre millimètres qui eussent donné dans la calcul de l'altitude une erreur de 40 à 50 mètres au minimum. »

Ainsi, le baromètre avec lequel M. Fuchs a fait ses observations à Gabès, ce baromètre à l'aide duquel il a voulu combattre la valeur des nivellements faits en Algérie, le baromètre était p274 un simple baromètre anéroïde sujet à erreur comme tous ses congénères, et le hasard a voulu précisément que ce baromètre tombât, entre les mains du capitaine Roudaire qui a pu le vérifier !

Mais n'anticipons pas : tout à l'heure, je reviendrai plus longuement sur l'article de la *République française* et sur la notice de M. Fuchs.

Le but principal que M. Roudaire a poursuivi dans sa première mission en Algérie, « était d'étudier le projet d'une mer intérieure en déterminant de proche en proche, le périmètre et la profondeur du bassin inondable. » Le nivellement est parti du point de Chegga et il s'est constamment fait pendant quatre mois par portées de 120 à 150 mètres. Du 1<sup>er</sup> décembre au 12 avril, M. Roudaire et les officiers de sa mission ont nivelé une ligne de 650

kilomètres par portées de 120 à 150 mètres. La mer à créer ayant environ 370 kilomètres de longueur sur 50 à 60 kilomètres de largeur, elle devra présenter une surface de 10,200 kilomètres carrés dont 6,000 kilomètres carrés pour l'Algérie et 10,200 kilomètres carrés pour la Tunisie. Cette dernière surface sise en Tunisie va faire l'objet des études de M. Roudaire, lequel compte la mener à bonne fin dans l'espace d'environ quatre mois.

La profondeur du bassin algérien, nivelé comme il a été dit plus haut, varie « dans les parties centrales entre 20 et 27 mètres » et-il convient de noter que la mer rentrant en possession de son ancien lit « aucune des oasis du Souf ne serait noyée. » Il est inutile, du reste, de s'arrêter ici sur les avantages qui résulteraient de la mise en exécution de ce projet ; je me borne à rester dans le domaine matériel des faits.

Le nivellement en Tunisie auquel le capitaine Roudaire va se livrer aura l'avantage de vérifier les opérations faites en Algérie en 1874 et 1875 : il sera opéré avec le même soin, la mission étant pourvue de deux baromètres à mercure, de cinq baromètres anéroïdes, d'un hypsomètre, de deux sextants, de chronomètres, d'un ozonomètre, d'un pluviomètre, de nombreux thermomètres, d'un théodolite et surtout de deux excellents niveaux à bulle d'air. M. Fuchs dont la notice a fixé un instant l'attention du monde savant, avait-il ce luxe d'instruments ? On sait qu'il n'avait qu'un théodolite et deux baromètres anéroïdes. Un de ces baromètres, réputé le meilleur, est précisément celui qu'il avait confié à M. Le Châtelier et que ce dernier a contrôlé lui-même avec le concours de M. Roudaire ! En outre, le chef de la mission des chotts avait avec lui, en Algérie, divers officiers à l'aide desquels il pouvait facilement contrôler ses propres opérations ; en Tunisie, il est également suivi notamment d'un ingénieur civil avec lequel il établira tous ses calculs. Si les ressources du budget de l'instruction publique avaient été moins restreintes, M. Roudaire eût disposé d'un personnel plus nombreux : mais il fallait s'incliner devant les circonstances. A défaut d'opérations géodésiques, les observations astronomiques fourniront à M. Roudaire une base précise, tandis que son contradicteur M. Fuchs n'a opéré que sur un espace restreint et à l'aide seulement de deux anéroïdes. Les latitudes et les longitudes seront exactement relevées par M. Roudaire lequel ne négligera pas non plus l'étude de la déclinaison de l'aiguille aimantée ; ce nous sera une garantie supplémentaire de l'exactitude de ses opérations ; plus il précisera, plus aisément il convaincra.

Le Dr F. Garrigou de Tarascon, auteur d'un livre remarquable, intitulé : *L'Homme préhistorique*, n'a pas visité, comme certains, le sud de la Tunisie, et cependant, sur la foi de Shaw, de Greenville et des auteurs anciens, il n'hésite pas à dire que le Sahara fut le lit d'une mer à l'époque post-pliocène. Sir Charles Lyell (*l'Ancienneté de l'Homme*) est aussi affirmatif et voici comment il s'exprime :

« A l'époque immédiatement antérieure à la nôtre, cette immense dépression fut le lit d'une mer, c'est-à-dire à l'époque post-pliocène. Il y a des parties de ce désert près de la limite N.-E. (au-dessous de Biskra) qui sont maintenant au-dessous du niveau de la mer Méditerranée, d'autres vastes portions sont couvertes de coquillages d'espèces récentes dont une des plus abondantes est le *Cardium Edule*. » C'est dans la région, des chotts algériens et tunisiens qu'il convient, de placer cette mer aujourd'hui disparue et remplacée par des lacs se séchant l'été et se remplissant l'hiver. « Les indigènes désignent sous le nom de chotts ou sebkhas des bas-fonds vaseux, couverts de matières salines où l'eau ne séjourne que pendant quelques mois de l'année. »

Les chotts algériens explorés et nivelés par M. Roudaire sont les suivants :

Chotts Mel-Rhir; Merouan; Moggreddin; Bedjeloud; Sidi-Radouan; Sellem; Beni-Kleb; El-Touan; O-Oghah; Tunidgin; Mouïa-Tafelah; Hadgela; Bou-Chekoua; Mouïa-Tadjer.

Ils se résument en trois grands chotts auxquels les indigènes eut donné divers noms, suivant le côté par lequel on les examine.

En Tunisie, la mission aura, à niveler de Gabès à la frontière d'Algérie le grand chott El-Fejej appelé aussi Sebkhafaraoun (le lac de Pharaon) et le chott El-Djerid.

« C'est le fameux lac Triton de l'antiquité, dit M. V. Guérin (le Hérodote signale un fleuve appelé Triton, se jetant dans le lac de ce nom et au milieu de ce lac, l'Ile de Phla... Ptolemée nous apprend que le fleuve Triton avait ses sources dans la montagne Onselaton (**Ουσαλειτον ὄρος**) et qu'il formait le lac Libya (**Λίβυα λίμνη**) et le lac Pallas (**Παλλας λίμνη**) et le lac Triton (**Τριτωνις λίμνη**). » En fait, c'est le grand chott du Djerid qui, suivant ses parties, s'appelle tour à tour chott El-Rharsa, chott El-Djerid, chott El-Melah, Sebkhafaraoun, Sebkhafaraoun. Tels sont les divers noms anciens et modernes des chotts tunisiens à explorer par la mission de M. Roudaire.

En étudiant attentivement le bassin des chotts et les auteurs anciens qui ont écrit sur l'Afrique, M. Roudaire a acquis la conviction que les chotts algériens et tunisiens communiquaient autrefois avec la Méditerranée et formaient un golfe intérieur appelé grande baie de Triton. Les études précises faites en Algérie ont confirmé pleinement cette opinion. Le nivellement à faire en Tunisie ne fera donc que la corroborer.

La lecture d'Hérodote prouve, du reste, à l'évidence, que le grand lac de Triton était en communication avec la Méditerranée et que la petite Syrte faisait autrefois partie de ce grand lac avec les chotts algériens et avec le chott Faraoun. L'île de Gerba qui était située dans la petite Syrte a porté dans l'antiquité le nom de Meninx, de Prachion et des Lotophages, tandis que l'Ile de Phla a été, de l'aveu des auteurs anciens, constamment placée dans le pays de Nefzaoua, c'est notamment la position bien établie de cette Ile de Phla qui a confirmé

l'existence d'une mer intérieure, dont le golfe de Qabés n'est aujourd'hui que la partie surexistante. Les îles de Kerkena, situées beaucoup plus haut, s'appelaient autrefois Ceraina ; elles n'ont jamais fait partie du grand golfe de Triton, représenté par la petite Syrte, la Sebkhah-Faraoun et les chotts algériens.

Ptolémée, Pomponius Mela, Scylax, Pline, etc., dans les temps anciens ; Shaw, Grenville, Lyell, le docteur Garrigou, M. Levasseur de l'Institut, M. Bourguignat, M. Hennoll, M. Henri Duveyrier, M. Charles Martin, M. Dubocq, etc., dans les temps modernes, confirment l'existence d'une mer intérieure autrefois appelée grand golfe de Triton ; les traditions arabes veulent que là où s'étendent les ondes salées des chotts, là où les animaux disparaissent souvent, engloutis dans le sol, lorsqu'ils s'écartent du sentier battu, là, dis-je, ces traditions arabes veulent que jadis ait existé une mer ; d'autre part, les poésies indigènes chantent encore aujourd'hui certaines oasis du sud de l'Algérie en disant qu'autrefois elles étaient des ports de mer.

Le détroit qui reliait, dans l'antiquité, le lac Triton à la petite Syrte, c'est-à-dire le golfe de Gabès au chott Faraoun devait probablement aboutir à un petit fleuve sis à une journée de marche au-dessus de Gabès et appelé présentement par les Arabes Oued-el-Akarit : « En étudiant la carte de la régence de Tunis par M. Pricot de Sainte-Marie, chef d'escadron d'état-major (2), où les mouvements du terrain sont indiqués avec tous les détails que comporte des levés expédiés, on est frappé de la dépression continue qui relie l'embouchure de l'Oued-el-Akarit à la pointe ou tête du chott Djerid ; c'est évidemment là qu'existait l'ancienne communication (1), » d'après une direction accusée en des points nombreux de l'étendue de la Régence de Tunis. La côte qui va de l'embouchure de l'Oued-Akarit au Rass-Kapendiat suivant une ligne presque rigoureusement droite ne semble être que le prolongement de cette dépression, qui, partant de l'Oued-Akarit pour aboutir à la Sebkhah-el-Fejej, devait constituer autrefois le canal de communication des eaux de la mer avec le golfe Triton. C'est parallèlement à cette ligne que s'alignent, les Iles Kerkena, la péninsule du Cap Bon, etc., sur la plus grande partie de leur parcours, les deux principales artères de la Tunisie, la Medjerda et l'Oued-Meliane, ainsi que les crêtes des principales montagnes des environs de Tunis (Djebel-Ressas, Hammam-el-Lif, Djebel-Zaghouan). En voyant le relief géographique accusé si nettement dans les crêtes de montagnes et dans la dépression des bassins, et cette direction générale qui coïncide précisément avec la direction assignée par M. Roudaire à l'ancien canal, on ne peut nier que cette dernière ligne n'indique un passage en concordance immédiate avec les traits généraux de la contrée. On comprend facilement comment cette ancienne communication a pu se fermer avec le temps ; la ligne des côtes, dont nous venons de signaler la direction sa brève, en effet, à l'embouchure de l'Oued-Akarit et se retourne à angle droit pour passer au sud de Gerba ; un courant longeant le littoral, comme cela se produit toujours

sur les lignes de côtes, venait donc se dévier au droit de l'embouchure de l'Oued-Àkarit et sa vitesse se trouvant nécessairement ralentie, le dépôt des vases et des sables eu était la conséquence immédiate. C'est probablement ainsi que l'ensablement et l'envasement ont du combler l'entrée du golfe, laissant la mer intérieure isolée et se desséchant peu à peu avec le temps.

La communication du golfe de Gabès par l'Oued-El-Akarit avec les chotts tunisiens, s'est fermée peu à peu par la formation d'un isthme dû à l'action des courants du golfe de Gabès. De nombreux dépôts de cailloux, de sable, de vase se sont accumulés avec le temps à l'entrée de la baie de Triton; par suite, le courant des vagues a diminué, les eaux ont peu à peu séché dans la grande baie, des chotts se sont formés, l'évaporation a été sans cesse en augmentant et lorsque l'eau de la mer a été complètement arrêtée par les ensablements, la baie de Triton a disparu insensiblement par des causes multiples dues au rétrécissement du canal, au sable, aux vents, & la marée, à l'évaporation, etc. Autrefois, par exemple, Tacapa (Gabès) avait un port de mer qui est aujourd'hui ensablé et dans les terres ; les barques arrivent à cette ville par l'Oued de Gabès, lequel sert de port de mer. Procope, qui vivait en 565 avant Jésus-Christ, écrit que, de son temps, la mer avançait tous les jours dans l'intérieur des terres, que le soir elle se retirait et que les navigateurs y pouvaient pénétrer et y naviguer de jour. M. Fuchs nous dit bien que « la constitution de ce puissant barrage est très-complexe, que les sables n'y jouent qu'un rôle tout à fait accessoire, » mais il ne nous donne aucun renseignement géologique basé sur une étude suivie de la côte entre Kasr-Ezzit et Kathena, c'est-à-dire, au nord et au sud de Gabès. Il a pu rencontrer « des couches alternantes de grès quartzeux et ferrugineux, » sur un certain point, sans que cette observation puisse en rien infirmer la présence de l'ancienne communication du grand lac Triton avec le golfe de Gabès.

p276 Le canal à creuser pour relier la mer aux chotts et pour l'y faire pénétrer, devrait avoir une longueur moyenne de 20 kilomètres; or, le bassin à inonder en Tunisie et en Algérie étant, comme je l'ai dit, de 16,200 kilomètres carrés et la profondeur variant entre 15<sup>m</sup> 20 et 27 mètres, il faudrait environ deux ans pour que les eaux reprennent leur ancien lit, tout en tenant compte des évaporations et des infiltrations.

Jusqu'ici, M. Roudaire n'a trouvé en face de lui que deux adversaires plus sérieux que les détracteurs ordinaires. Le Congrès des sciences géographiques de Paris (août 1875), lui a fourni l'occasion de répondre séparément aux objections soulevées d'un côté par M. Fuchs et de l'autre côté par la Commission italienne. Au commencement de sa note sur l'isthme de Gabès, M. Fuchs avoue n'avoir en sa disposition que deux baromètres anéroïdes ; il ajoute ensuite que les « cotes des hauteurs obtenues par lui ne sauraient avoir la précision de celles qui résultent d'un nivellement géodésique et typographique. » Ainsi, M. Fuchs dont la science et la haute intelligence sont connues et appréciées de tout le monde, reconnaissant cette vérité

absolue et sachant bien quelle est la valeur que l'on peut attribuer aux anéroïdes, a cru suffisant de se munir de deux anéroïdes pour faire des études sur un sujet où un écart d'un millimètre représente une erreur de dix mètres. Dix mètres c'est la profondeur voulue pour des navires d'un certain tonnage. On voit donc combien un millimètre en plus ou en moins est chose impôt tante dans ces conditions. Les baromètres anéroïdes qui sont tous sujets à une différence d'un ou deux millimètres sont utiles cependant pour mesurer les montagnes; mais, ils deviennent complètement insuffisants lorsqu'il s'agit de procéder à un nivellement, même par à peu près. M. Fuchs qui n'ignore aucune de ces observations, aurait au moins de se munir d'un hypsomètre et nous dire quel emploi il a fait de son théodolite.

Or, à l'Oued-El-Akarit, M. Fuchs ayant, d'une part, observée deux baromètres anéroïdes, une altitude de 50 à 60 mètres, et M. Le Châtelier, de l'autre, ayant reconnu qu'un de ces baromètres, à lui confié par M. Fuchs, présentait une erreur minimum de 40 à 50 mètres, on arrive par suite à trouver environ *zero* là où M. Fuchs a noté une altitude de 50 mètres. Un peu au-dessus de l'Oued-Akarit, il relevé 30 mètres d'altitude, ce qui donnerait au contraire un certain fond. Insisterai-je encore sur le peu de sensibilité, des baromètres anéroïdes et sur les erreurs nombreuses qu'ils peuvent commettre (1) ?

Pour ceux qui admettraient difficilement l'erreur commise par les baromètres anéroïdes de M. Fuchs, je rappellerai, d'après la *République française*, « que toutes les comparaisons ont été signées par l'ingénieur des mines et sont à la disposition de ceux qui voudraient en prendre connaissance, » Dès lors quelle valeur peut avoir dans ces circonstances l'altitude de 20 à 25 mètres trouvée à la Sebkhah, en-dessous de l'Oued, par M. Fuchs ?

Si « il n'y a jamais eu dans les temps historiques de communication directe entre la Méditerranée et la dépression saharienne (2), » que deviennent donc alors les opinions d'Hérodote, de Pomponius Mêla, de Scylax, de Lyell, etc. Que faire alors de l'Ile de Phla qui ne peut être assimilée avec Gerba, mais seulement avec le pays de Nefzaoua ?

Quant au relèvement récent de l'isthme de Gabès, c'est une question à étudier et que M. Fuchs a eu à peine le temps d'affleurer : Il a généralisé au lieu de se livrer à un travail minutieux entre l'Oued-Cehîr et l'Oued-El-Melah.

« Il y aurait nécessité, dit M. Fuchs, d'introduire annuellement dans la dépression environ 15 milliards de mètres cubes d'eau par le canal de communication. » Or l'article de la *République française* précité prouve que l'on peut introduire en un an 53 milliards pour le seul chott Mel-Rhir, en tenant, naturellement, compte de l'évaporation.

L'honorable ingénieur susdit écrit, d'une part, que les sels déposés sur le sol exerceraient une influence nuisible sur la salubrité des régions avoisinantes, et de l'autre, il dit qu'il ne doute pas des conséquences heureuses du projet. Comment concilier ces deux opinions ?

Enfin, il observe que l'eau, dans le canal, ne pourra avoir qu'une vitesse maximum d'un mètre : je rappellerai à ce sujet que grâce au mascaret qui se produirait dans la tranchée amorce, grâce aussi à la marée de Gabès, l'eau pourra au contraire acquérir une vitesse de 4 mètres. Un canal de 25 mètres deviendrait donc suffisant. Quant à la largeur de 60 kilomètres à lui donner, d'après M. Puons, il faut attendre, pour se prononcer, le résumé des travaux que M. Roudaire va entreprendre et il convient de remarquer que M. Henri Duveyrier donne à ce canal une longueur de 18 kilomètres seulement.

Il ne s'agit pas en ce moment de supputer les millions de mètres cubés à enlever pour le percement de l'isthme, La question n'est pas là. Elle est tout autre. La mer intérieure a-t-elle existé : oui ou non ? Contentons-nous d'attendre avec confiance le résultat de la mission en Tunisie et ne nous inquiétons pour l'instant ni des capitaux, ni des travaux de terrassement; restons dans le domaine scientifique ; le jour où M. Roudaire nous apportera le résultat de ses études, nous pourrons discuter sur un corps certain.

A M. Correnti, président de la société géographique italienne, M. Roudaire a répondu au Congrès par des arguments également tirés des faits matériels : « Sur la demande de M. Roudaire qui désire être renseigné sur la nature des nivellements effectués par la Commission italienne, M. Correnti déclare qu'il ne possède pas encore de données suffisantes et qu'il doit se borner à indiquer les conclusions formulées par la Commission italienne. » M. Correnti dont la haute science et l'amour du juste sont au-dessus de toute suspicion ignore peut-être que la Commission italienne n'avait pas de théodolite. Avait-elle un niveau à bulle d'air ? Il n'a reçu aucun nivellement parce que deux membres seulement ont été sur les lieux et n'y sont restés que cinq jours. Il lui eut été du reste impossible de rien indiquer au Congrès, puisque ses délégués à Gabès n'avaient pas de point de repère établis sur des endroits culminants ; de plus, en cinq jours, deux opérateurs n'ont pas pu faire des observations astronomiques suffisantes.

M. Fuchs et la Commission italienne n'ont parcouru qu'une faible partie du terrain à explorer : les résultats obtenus par eux ne peuvent donc avoir une valeur d'ensemble.

Je tiens à rappeler ici que la Commission italienne a voyagé en Tunisie aux frais du baron Dr Castelnuovo, député au Parlement italien et médecin particulier du Roi : c'est à ce Mécène généreux et éclairé que la science doit cette expédition. Il n'a pu que la patronner et l'aider de ses fonds. S'il avait pu l'inspirer de ses idées éminemment justes et impartiales, nous aurions aujourd'hui un travail appuyé sur des nivellements, C'est pourquoi M. Correnti, l'illustre président de la Société de géographie italienne, n'a apporté à la tribune du Congrès de Paris qu'une simple opinion.

Pour en revenir à M. Roudaire, je rappellerai que sa mission en Algérie a prouvé :  
*L'existence d'une ancienne mer intérieure allant de Gabès à Biskra, et la possibilité absolue d'immerger le bassin des chotts Algériens.*

Il lui reste à continuer en Tunisie les nivellements, à rechercher l'entrée précise de la mer au-dessous de Gabès. Lorsqu'il aura relevé les dépressions du sol entre Gabès et la frontière algérienne, sa mission sera achevée et le monde savant pourra discuter sur un nivellement sérieux, sur les difficultés d'exécution, etc. La sanction du Congrès encourage M. Roudaire à continuer en Tunisie ses études.

« Mathématiquement, scientifiquement, les remarquables travaux de la mission des chotts ont démontré qu'il existe, au sud de la Tunisie de l'Algérie un vaste bassin situé au-dessous de la Méditerranée et qui peut, par conséquent, être transformé en mer intérieure. » Telle est l'opinion la plus récente, celle de M. Levasseur, de l'Institut. Les hommes impartiaux accompagnent M. Roudaire de leurs vœux ; ils attendent avec impatience l'heure de connaître « mathématiquement » le complément de résultats désormais acquis par lui à la géographie et à la gloire scientifique de la France !

Evariste de SAINTE-MARIE.

Tunis, le 29 février, 1876.

(Retrieved on November 14, 2009, from <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k105689k> )